

# RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

ANNÉE FINANCIÈRE 2021



La Ville de Charlemagne a adopté, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 10 mai 2022, le rapport financier consolidé 2021. Le rapport financier consolidé 2021 a été audité par la firme Gendron Houle Perreault CPA inc. Il a été également transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 11 mai 2022. Le rapport complet peut être consulté sur le site Web de la municipalité. Il comprend les états financiers consolidés, plusieurs informations complémentaires et le rapport de l'auditeur indépendant.

Sur le plan financier, l'année 2021 est une année hors norme dans l'histoire de la Ville. En effet, le volume important de transactions immobilières sur notre territoire aura généré un apport financier exceptionnel. Cette réalité combinée à une variation des dépenses en raison de la pandémie de la COVID-19 auront permis aux membres du conseil de prendre des décisions marquantes pour le futur de Charlemagne. Notamment, dans la poursuite de la mise à niveau de l'organisation municipale, mais également par une hausse du Fonds de roulement de 900 000\$ amenant ce dernier à une capacité totale de 1,5 M \$ et un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 371 176 \$, pour conclure avec un excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2021 de 1 057 422 \$. En d'autres mots la ville se donne les moyens pour poursuivre sa croissance.

## AUTRES FAITS

- Les revenus réels de fonctionnement de la municipalité ont totalisé 10 653 835 \$ alors que les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les affectations ont totalisé 9 282 659 \$.
- Les dépenses en immobilisations et autres investissements ont totalisé 1 032 552 \$. Les investissements comprennent, la fin des travaux sur la rue du Sacré-Cœur, les travaux pour la piste multifonctionnelle, l'acquisition d'un nouveau système comptable et l'acquisition d'équipements.
- La dette à long terme de la municipalité s'élève à 8 663 400 \$. Le remboursement de capital sur la dette à long terme s'est élevé à 897 378 \$.
- La valeur nette des immobilisations (infrastructures, bâtiments, terrains, machinerie, équipements, véhicules, etc.) s'élève à 28 217 332 \$.
- Durant l'année financière 2021, le Conseil a répondu aux recommandations antérieures de l'auditeur indépendant.

